Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 9

Artikel: A chacun ce qu'il désire
Autor: Favre, E.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-215413

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les problèmes, les fameux problèmes d'examen que l'on compose quand on a le temps, et qu'on peut, selon son humeur, hérisser de difficultés.

Sa jovialité, son esprit de conciliation, son habitude de mettre tout le monde à l'aise et ses bons mots lui sont d'une grande utilité dans ses nombreuses relations.

En ville, il porte un chapeau melon, un col droit, un veston à la mode et un pardessus. Mais quand il est en tournée d'inspection, il ne tient pas à passer pour un citadin, c'est-à-dire pour le monsieur bien habillé qui se promène; alors on le voit dans les vagons de troisième classe des lignes secondaires, dans les vieilles diligences à deux chevaux, sur les grandes routes poussiéreuses comme sur les chemins boueux des forêts. Muni de sa grosse canne à bout ferré, il se risque sur les sentiers de montagne. On le voit passer, dans sa grande pèlerine noire et son chapeau de feutre à larges ailes. Il a de gros souliers à clous, un col rabattu et une cravate de l'ancien temps. Sa petite serviette de cuir, il la cache dans une de ses innombrables poches.

Quand il est en tournée d'inspection, il se lève de grand matin. Alors que bon nombre de citadins sont encore douillettement blottis sous l'édredon, il descend rapidement à la gare prendre le premier train.

Dans le jour blafard qui se lève sur un paysage d'hiver, il regarde par la portière, puis somnole jusqu'au moment où il doit changer de train. Quelquefois il gémit contre les intempéries et les brouillards épais qui ressuscitent ses rhumatismes. Mais cela ne dure qu'un temps. Aussi, en mai, le voit-on joyeux et guilleret, en bras de chemise, marcher allègrement le long de haies bourdonnantes d'abeilles, humant à pleins poumons l'air printanier.

Au creux du vallon ou sur la colline, accroché à la pente ou au haut d'un coteau, le village est là, avec ses toits bruns aux larges auvents. L'église le domine, l'église avec son clocher bourguignon et sa flèche qui monte dans le ciel. Dans les vergers d'alentour, il y a des pommiers, des noyers, et plus bas, quelquefois, des vignes. Les paysans sont dans le champ. Alors l'inspecteur s'arrête, il parle d'agriculture, il se réclame de son origine villageoise et ne manque jamais de dire qu'il sait faucher à la faux, conduire une charrue et traire les vaches.

Quand il a terminé son inspection dans les classes, il va chez le pasteur où il ne s'arrête guère puis chez le syndic où on le conduit quelquefois à la cave. S'il doit dormir la nuit dans une auberge de campagne, il passe la soirée au café en compagnie des villageois, il discute avec eux en toute familiarité et, quand il les a quittés, les bons paysans ne manquent jamais d'ajouter :

— Oui, oui, on ne peut pas dire le contraire, ça, au moins, c'est un inspecteur !

Jean des Sapins.

A CHACUN CE QU'IL DÉSIRE

UN financier parisien proposait dernièrement la suppression des impôts volontaires payés sous forme de dépenses de luxe. A ce propos, un journal parisien a reçu le billet que voici, qui proclame une vérité universelle :

« Permettez-moi de ne pas vous donner mon nom ni mon adresse. Je suis simplement une infâme mercanti, spécialisée dans la lingerie. Je ne suis de ma nature ni cupide, ni voleuse.

» Mais, étant commerçante, je veux gagner un bénéfice légitime. J'ai dans mon quartier la réputation de vendre bon marché et bon.

» En 1918, j'ai, un jour, passé un ruban à des chemises que je vendais 18 fr. J'ai mis en montre six chemises sans ruban à ce prix ancien et six autres, enrubannées, à 25 fr. 95 (les 95 centimes, c'est ce que me coûtait le ruban, les 7 fr., c'était... mon indemnité de vie chère).

» Eh bien ! monsieur, vous devinez ce qui est arrivé. On m'a enlevé mes chemises à 25 fr. 95, en négligeant celles à 18 francs. Que voulez-vous ? J'ai laissé faire ma clientèle, qui n'aime pas le meilleur marché. Evidemment, je devrais éclairer les clientes, les dissuader de dépenser inutilement leur argent. Mais j'avoue que je ne suis pas un ange. Je ne les force pas... et je continue à gagner 6 francs sur la chemise et 7 francs sur le ruban. »

COMMENT LE RÉVÉREND PÈRE BASTIEN VAINQUIT SATAN

JE m'étais rendu, il y a quelques années, dans le petit village de Rivaz, situé au bord du lac Léman, pour y faire visite à un vieil ami de ma famille, le bon papa François.

Nous devisions gaiement sur la porte de son pressoir, en face de ce beau tableau que formait à nos pieds le château de Glérolles, plongeant ses murs dans l'eau bleue, et le village de St-Saphorin, dont les toits étagés sont blottis autour de son vieux clocher. Au fond, dominant la plaine du Rhône, les sommets neigeux prenaient de belles teintes roses sous les baisers du soleil couchant.

Je goûtais chez mon interlocuteur cette verve, agrémentée par l'accent du terroir, et cet esprit gentiment railleur qui domine chez le vigneron de Lavaux, et qui lui aide à supporter avec bonne humeur la dureté de son métier, à accepter sans découragement l'anéantissement trop fréquent de ses récoltes.

Papa François me descrivait avec enthousiasme les beautés de son vignoble et m'en faisait l'historique. Il m'apprenait que la vigne avait été apportée au moyen âge, par des moines, sur les bords du Léman. Les terres de la région appartenaient alors, pour la plupart, à des monastères, qui en tiraient de véritables richesses. C'est que ces bons moines n'étaient point paresseux; dès le lever du soleil, on pouvait les voir, fossoir en mains, travailler le rude sol de leurs vignes. Et quand l'automne arrivait, le pressoir, tourné par des bras robustes, faisait couler, des jours durant, le jus doré du raisin, qui s'en allait remplir les vastes caves du couvent. Mon hôte ajoutait que sa maison avait été bâtie sur l'emplacement même d'un de ces anciens couvents, et pour me prouver la véracité de ses affirmations, il me conduisit dans sa cave où, tout en dégustant « le nouveau », il me montra des murs épais et une voûte massive, vestiges de ces temps reculés.

Tout en me parlant de ces premiers vignerons, que le froc n'empêchait pas de travailler ferme et de boire sec, il me conta une petite histoire, qui n'est peut-être qu'une légende, mais que je ne puis résister au désir de vous répéter.

Le Père Bastien occupait les fonctions de prieur dans un de ces monastères. Ce n'est pas qu'il eût été désigné à ce poste par des qualités spéciales; il était atteint de claudication et ne pouvait pas, par conséquent, être très utile aux travaux de la vigne. Il avait donc été nommé prieur pour ne pas immobiliser deux bras capables de fortes besognes. Ce bon Père descendait chaque jour à Glérolles pour dire la messe dans la chapelle du château et recevoir la confession des nobles dames qui y habitaient ou qui venaient y faire quelque séjour.

Malgré son zèle, Bastien allait se trouver aux prises avec Satan et il faillit bien succomber dans la lutte. La jeune châtelaine de Glérolles était aussi jolie et enjouée que son seigneur et maître était laid et brutal. Elle faisait mille grâces au bon moine, dont la rusticité l'amusait, et il était bien rare qu'il repartît sans emporter quelque cadeau ou quelque friandise dans la large poche de sa robe.

De messes en confessions et de confessions en sourires, il advint que le Père Bastien ne maugréait plus quand il fallait descendre à Glérolles, même si par hasard la pluie l'obligeait à revenir trempé jusqu'aux os. Le soir, retiré dans sa cellule, le prieur, dont l'imagination travaillait, voyait sans cesse passer devant ses yeux l'image de son aimable pénitente. Et le saint homme qui ne sentait pas que c'était le diable en personne qui lui faisait voir ces gracieuses et coupables apparitions, se laissait bercer par toutes sortes de beaux rêves.

Mais Satan ne se contenta pas de cela. Ce furent des tentations qui, légères d'abord, ne tardèrent pas à augmenter en nombre et en perfidie. Père Bastien avait beau passer ses nuits en prière, il avait beau se mortifier, le démon ne l'abandonnait pas. De guerre lasse et jugeant qu'il fallait avoir, sans trop tarder, recours aux grands moyens, il alla trouver le révérend Père Stanislas, supérieur du couvent, et lui fit sa confession. Ce vénérable religieux décida que l'on procéderait à des prières pour exorciser l'esprit malin et que, pour éviter le renouvellement des tentations, Père Bastien ne descendrait plus à Glérolles. Mais rien n'y fit; le temps passait et le bon prieur était de plus en plus tenaillé par sa passion. Le malheureux connut la pire des tortures : chaque soir, lorsqu'il regagnait sa couchette, Satan reprenait possession de lui et faisait défiler devant ses yeux les visions d'un paradis trompeur. Ces visions, rejetées avec horreur, revenaient toujours plus tenaces et plus pressantes. Et c'étaient des soupirs, des gémissements, des prières et même des imprécations. Le brave homme, privé de sommeil, perdait force et santé.

Un soir, alors qu'il était altéré par la lutte, une voix qui pourrait bien être encore celle de Satan, lui souffla doucement qu'un coup de bon vin du crû lui donnerait plus de force pour combattre le démon. Les bruits de va et vient dans le couloir et de portes qu'on ouvre et qu'on ferme, s'étant tus, il jugea que tout le monde était rentré chez soi et que le moment était venu de chercher à pénétrer dans le sous-sol du couvent. A pas de loup, tremblant de peur, croyant voir partout dans les ténèbres des yeux qui le fixaient, il descendit dans les caves pour y remplir sa cruche. De retour dans sa cellule, il en but un large gobelet, puis deux, puis trois, si bien que le sommeil revint plus tôt que de coutume et que la vision de la jolie châtelaine, si tenace auparavant, s'évanouit le plus facilement du monde. Aussi, depuis lors, Père Bastien allait chaque soir, dans le silence de la nuit, chercher le nectar qui lui procurerait, pour quelques heures, l'oubli de ses faiblesses.

Le Père Athanase, qui remplissait les fonctions de caviste, ne tarda pas à s'apercevoir qu'on lui prenait son vin. Se cachant un soir derrière une tonne, il vit avec stupéfaction et douleur qui était le coupable. Rapport en fut fait à Monseigneur Stanislas qui, au courant des luttes du prieur, recommanda la discrétion. Il valait mieux, du reste, pour le bien de la maison, que la chose ne s'ébruitât pas. Le supérieur pria deux frères de confiance de surveiller Bastien, car il convenait pour le juger, de connaître exactement l'étendue de ses fautes.

Le lendemain, occupé comme de coutume à cette heure, à prendre de fortes rasades du beau vin doré de St-Saphorin, il n'entendit pas derrière sa porte les pas feutrés des deux frères chargés de l'épier. L'oreille collée au bois épais de l'huis, ils saisirent d'abord des bruits de cruche et de gobelet entrechoqués. Puis ils entendirent distinctement le petit gloussement que fait un liquide en passant dans une gorge altérée. Un peu plus tard, ce furent des pas saccadés, un Pater hâtivement récité, des silences coupés par des mots inintelligibles, des jurons, puis des rires singuliers. La chute molle d'un corps leur indiqua que le prieur s'était affalé sur sa couchette. Déjà, ils allaient partir, pensant le moine endormi, lorsque d'une bouche rendue pâteuse par les libations, sortit un chant dont ils n'arrivaient pas à saisir les paroles, mais qu'ils reconnaissaient bien à la mélodie, pour l'avoir entendu chanter par les mauvais garnements du pays. A l'ouïe de semblables horreurs, ils sentirent leurs cheveux se dresser sur leur tête et, en toute hâte, ils s'en furent réveiller le révérend Père Stanislas, pour lui faire partager leur indignation. Ce dernier s'en vint en rajustant sa robe, mais ne put percevoir qu'un ronflement sonore : Père Bastien dormait à poings fermés. Pour un soir encore, le pauvre homme était convaincu d'avoir triomphé de Satan et de ses tentations.

A l'encontre de ses conseillers, qui déjà parlaient de cilice et de flagellations, Monseigneur démontra qu'il valait mieux fermer les yeux sur cette affaire. Il fallait pardonner à frère Bastien une petite faiblesse qui l'avait sauvé jusqu'alors du plus terrible des péchés capitaux; du reste, la crainte et les remords qui ne devaient pas manquer d'acca-

bler journellement ce pauvre pécheur, n'étaient-ils pas un châtiment suffisant ? Et ainsi fut fait. C'est pour cela que, des années durant, le Père Bastien put, chaque soir, boire le vin du monastère et chanter dans sa cellule des chansons de cabaret. Il y avait même bien longtemps qu'il avait oublié la châtelaine de Glérolles, son frais minois et ses sourires, qu'il descendait toujours, courbé dans l'ombre et l'oreille au guet, pour remplir sa cruche du bon vin de Lavaux. *E. Favre.*

Les gaîtés de l'annonce. — Cueilli dans un journal l'annonce que voici :

On achète literie, lingerie, cuir animal et « végétal ».

Autre annonce :

Nourrice présentant bien est demandée « pour un enfant ». **Pn.**

Lever de rideau. — M. X..., qui n'a pas inventé la poudre, se croit naturellement doué d'un esprit prodigieux.

L'autre soir, dans une petite réunion, il causait avec un de nos célèbres oculistes. Ce dernier lui donnait une explication qu'il ne saisissait pas très facilement.

Enfin, il y arrive.

— Oh ! que je suis bête, s'écrie-t-il.

— Tiens ! docteur, dit une dame, vous venez donc de faire à Monsieur l'opération de la cataracte ?

TROUBLANTE QUESTION

LES personnes qui auraient encore quelques comptes à régler avec S. A. S. Prince héréditaire de Hohenzollern-Heckingen sont priées de s'adresser à M. de Crousaz-Meyn, rue de Bourg n° 38.

Telle est l'annonce que nous détachons de la *Feuille d'Avis de Lausanne* du 7 septembre... 1819.

Les spécialistes du Gotha pourraient préciser de quel personnage il s'agit. On ne s'attendait guère en feuilletant un vieux journal de lire qu'il y a tout juste un siècle l'un des ancêtres du célèbre Guillaume avait fait des emplettes à Lausanne, dans les boutiques très achalandées d'alors si nous en jugeons par cette réclame d'un

MARCHAND DE TABAC

ainsi conçue :

« Chez C. F. Dubois, n° 11, maison Knab, rue de Bourg, un assortiment de tabacs divers, tels que, en carotte arbre vert (Mainoni), de 6 à 6 ½ batz la livre; idem râpé de choix Mainoni pur, à 7 batz; véritable cossa de choix, à 7 batz; idem poudre brune de Paris, à 4 ½ batz; idem de Hollande, première qualité, à 9 ½ batz, ainsi que plusieurs autres qualités dans les tabacs râpés; tabacs à fumer, manchons semelles et coquilles d'Allemagne, de 5 et 5 ½ batz la livre, et véritables cigares de Cuba, le cent à 32 batz; idem véritable Virginie pur à 28 b.; idem grands de Marseille, à 28 batz; idem petits de Marseille à 22 batz. Il ose se flatter que la qualité et la modicité des prix lui vaudront la préférence; il est toujours assorti en tout ce qui concerne la toilerie, à bas prix, au comptant. »

LA VIE SOUS LES OBUS

VOILA qui va peut-être consoler un peu ceux de nos lecteurs qui maugréent après la cherté actuelle de la vie. Ce sont quelques indications relatives à l'existence des Parisiens en 1870-1871, pendant le siège.

La guerre fut déclarée à la Prusse le 15 juillet 1870; le 1er septembre déjà, Napoléon III fut fait prisonnier à Sedan, et le 15 septembre l'armée allemande entourait Paris. Alors commença le siège de cette immence ville, défendue par un cordon complet de fortifications, et dès ce moment aussi Paris ne reçut plus de vivres du dehors.

Le 20 septembre, il n'y a plus de lait; le 23, le pain coûte 45 cent. le kilogramme; le 26, la population de la ville croit que le siège sera levé dans huit jours (il ne le fut que le 3 mars 1871 !).

Le 1er octobre, le beurre est déjà à 5 francs *la livre;* (le 3 octobre, un million d'objets déposés en nantissement au Mont-de-Piété sont retirés gratuitement). Le 7 octobre, un jambon vaut de *soixante à cent* francs; le 16, le beurre se paye 22 *francs* le kilogramme. Le 20 octobre, le jardin d'acclimatation ne pouvant plus nourrir ses animaux, se voit dans l'obligation de les vendre; le 23, le cheval vaut 5 francs la livre, les pommes de terre 4 francs le boisseau (soit 6 fr. 15 les 20 litres).

Le 4 novembre 1870, un chou se paie 4 francs, le beurre 36 francs le kilogramme; le 9, les chats valent 7 francs pièce, les rats 60 centimes; le 11 novembre, moins de deux mois après l'investissement, on avait déjà mangé 27,523 chats. Le 19, la mesure de pommes de terre vaut 15 francs 40 centimes, les lapins 25 francs la pièce, les oies 70 francs; on vend même de l'ours... à 10 francs la livre.

Le 10 décembre, le beurre se paie 30 fr. la livre, le poisson 10 francs la livre, le cheval, 14 francs; les œufs valent 1 franc 50 centimes *la pièce*, le 17 décembre. Le 19, on mange... les chameaux et l'éléphant du jardin d'acclimatation; les éléphants y passent le 26. Le 27 décembre (commencement du bombardement), 1 œuf coûte 3 francs, un chou 20 francs. Le beurre atteint à la fin du mois le prix fabuleux de... 40 francs *la livre.*

Dès les premiers jours de janvier 1871, l'investissement de Paris se resserre et le bombardement augmente; il cessera seulement le 27 janvier. La famine, pendant ce temps, continue et se maintient jusqu'à l'armistice conclu le 28 janvier.

Le 3 février arrive un premier train de farine; dès ce moment, le ravitaillement de la place est assuré.

BIBLIOGRAPHIE

Les crimes allemands d'après des témoignages allemands, par Joseph Bédier, professeur au Collège de France. — La brochure que nous communique la maison Attinger Frères n'est pas récente, mais on peut dire que l'actualité que lui vaut la discussion de la remise des coupables en refait une nouveauté. M. J. Bédier a, dès les premiers mois de la guerre, recueilli les témoignages écrits tombés entre les mains de l'armée française. Il a traduit les textes, mais, pour éviter toute accusation de fausseté, il publie en regard de cette traduction les documents originaux. On peut se procurer cette brochure chez les éditeurs ou chez les libraires.

LA FÉE AUX MIETTES

— Eh ! Fée aux Miettes, qui pourrais-je aimer sur la terre, si ce n'est l'être généreux qui me comble de tant de bienfaits ?...

— Ce mot est de trop entre nous, dit-elle d'un son de voix attendri. Mais, puisque tu n'as pas craint de blesser les sentiments les plus délicats de mon cœur, j'épuiserai avec toi sans retard la seule conversation triste que nous devions avoir de notre vie. L'idée qu'à vingt-un an tu t'es formée du mariage a dû te faire comprendre un autre bonheur que celui qui t'est promis par notre union. Je le sens, et tu me démentirais en vain, parce que je lis dans ton âme tout aussi avant que toi-même. Conserve-toi pur pour ce bonheur que je te prépare peut-être; au moins es-tu en droit de l'attendre de ma prévoyance, qui ne s'est occupée que de toi depuis ton berceau. Aime ses traits de mon jeune âge, aime ce portrait, le seul charme qui me soit resté pour te plaire, et ne t'inquiète pas du reste de tes obligations envers moi. Oublie jusqu'aux fougues de ma vieillesse encore trop jeunette, qui s'éprit follement d'un joli enfant dans les écoles de Granville. Mon affection pour toi est plus vive que l'affection d'une mère, mais elle en a la chasteté. Des raisons que tu connaîtras avant peu ont amorti dans mon sein la dernière étincelle des passions que tu y avais rallumées; et, s'il m'en reste un désir, c'est que tu conçoives un jour quelque bonheur à posséder l'âme de la Fée aux Miettes sous les traits de Belkiss : la nature est si variée dans ses caprices, que cela peut se rencontrer.

J'allais tomber à genoux; elle me soutint, et enlevant aussi une larme de ses yeux, du bord de sa longue manchette. — Viens, viens, dit-elle, tu me faisais perdre de vue quelques ordres que j'ai à donner pour notre repas de noces, quoique nous devions le faire tête à tête, comme il convient à notre condition. En attendant, continua-t-elle en soulevant une portière de soie, promène-toi dans notre petit jardin. Il n'est pas fort étendu, ainsi que tu as pu en juger du dehors, mais il est si adroitement distribué, que tu t'y promènerais tout un jour sans repasser au même endroit.

J'y aurais passé une journée entière sans distraction et sans souvenirs, si la voix de la Fée aux Miettes ne m'avait rappelé à notre petit festin; et je ne m'attendais guère à me retrouver si près de notre maison. Comme la bonne vieille m'éclairait de la porte avec un flambeau, je m'aperçus que le jour était tout à fait baissé, et que mon imagination s'était entretenue longtemps dans des impressions délicieuses qui ne pouvaient plus lui être transmises par mes sens.

Je rentrai. Près d'une petite table servie simplement, mais avec une appétissante propreté, flamboyait un feu vif et pur, parce que, selon la Fée aux Miettes, la soirée s'était refroidie.

— Que dites-vous du froid, ma bonne amie ? m'écriai-je en revenant à moi. Jamais le printemps n'a eu de plus douce chaleur et l'été plus de grâces !

Oh ! répondit-elle, dans mon jardin on ne s'aperçoit de rien, quand on est amant ou poète.

XIV

Dans lequel on lira tout ce qui a été écrit de plus raisonnable jusqu'à nos jours sur la manière de se donner du bon temps avec cent mille guinées de rente, et même davantage.

Ah ! la conversation de la Fée aux Miettes avait des agréments si puissants, que vous ne vous seriez jamais lassé de l'écouter ! Je remarquais seulement avec une sorte d'inquiétude que ses paroles, ses gestes, ses attitudes, avaient perdu cette vivacité folâtre et quelquefois bouffonne dont je m'étais si souvent réjoui au collège. Elle n'était devenue cependant ni sérieuse ni sévère, et la douce gravité de ses discours n'ôtait rien à leur aimable aménité; mais elle affectait de donner à nos entretiens un tour plus solennel et une direction plus élevée que dans les jours mémorables de la pêche aux coques et du naufrage sur les côtes d'Angleterre. Je supposai qu'elle croyait devoir cette réserve à la dignité de notre fête nuptiale, ou bien que l'âge de réflexion dans lequel j'étais entré ce jour-là imposait de lui-même une nouvelle forme à ses sages enseignements. Je cherchai en moi si notre vie morale ne se partageait pas effectivement entre les riantes déceptions de l'enfance et les convictions austères que l'expérience apporte un jour à l'enfant qui s'est fait homme, et je me demandai si mon apprentissage était tout à fait fini.

J'en doutais, parce que les vicissitudes de ma jeunesse n'avaient pas été assez nombreuses et assez variées pour me fournir l'occasion d'embrasser sous tous les aspects toutes les chances d'une existence complète. Je regrettais de n'avoir éprouvé ni assez de malheurs, ni surtout assez de prospérité, pour être sûr de ma résolution dans tous les événements de la vie. Ce que je savais, c'est que le principal devoir qui me restât sur la terre, c'était de faire, le bonheur de la Fée aux Miettes. Ce que je ne savais pas, c'est ce que je pouvais au bonheur de la Fée aux Miettes, mais mon cœur se serait brisé de l'idée qu'elle n'était pas heureuse.

(A suivre.) Ch. NODIER.

Grand-Théâtre. — Dimanche 29 février à 8 h. s., le succès légendaire « Roger-la-Honte, drame en cinq actes et 8 tableaux de J. Mary. La saison de comédie touche à sa fin. Dans une quinzaine de jours commenceront les représentations de la revue annuelle et le 20 avril débutera la troupe d'opéra-comique.

Royal-Biograph. — Le programme de cette semaine au Royal-Biograph est de tout premier ordre et comporte deux films de valeur égale. « Le Bercail » mis à l'écran d'après l'œuvre de M. Henry Bernstein et « Douglas reporter », le second et nouveau film de Douglas Fairbanks. Au programme encore « Dix minutes au Music-Hall », remarquables attractions qui feront le bonheur de chacun. Les dernières actualités du Gaumont-Journal. Dimanche 29 février deux grandes matinées à 2 ½ h. et 4 ½ h. avec le programme au complet. Tous les jours matinée à 3 h. et soirée à 8 ½ h. Malgré l'importance du programme, prix ordinaire des places.

Kursaal. — Nous ne pouvons que remercier M. Wolf-Petitdemange des efforts et des sacrifices qu'il a consentis pour monter de façon aussi parfaite une œuvre lyrique inédite. Le succès d'«Amour de Créole» la si divertissante opérette moderne en 3 actes de MM. Rivière et Odéro, s'affirme de jour en jour.

On ne se lasse pas d'applaudir et de bisser tous les talentueux artistes, de même que les délurées danseuses anglaises.

Représentations tous les soirs à 8 h. 30 et dimanche en matinée à 2 h. 30 avec de nouvelles danses.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron.